

## A.S.E.R.U. Fiche C : La restauration des Croix et Calvaires.

-----  
Présentation : Jean-François Devalière. Architecte D.P.L.G.  
Président de l'ASERU/21

### + RESTAURATION

Il est difficile de retrouver des documents sur les dates de construction des croix et calvaires, sauf bien sûr lorsqu'elles figurent sur le socle. Au cours de la Révolution, certaines ont disparu, d'autres ont été partiellement cassées. La croix notamment a été brisée et après la tourmente révolutionnaire, lorsque c'était possible, une croix en pierre ou en fer a remplacé celle disparue.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, de nombreuses croix ont été érigées par des familles « à la dévotion de... »

Actuellement on assiste à un grand mouvement d'intérêt pour la réhabilitation de ces témoins des pratiques religieuses :

- 2 croix ont été restaurées récemment à Fontaine-les-Dijon
- 18 croix dans la commune de La Roche Vanneau
- 1 croix reconstituée à Messigny et Vantoux
- 1 croix à Grosbois en Montagne
- 1 croix à Poncey-sur-l'Ygnon ainsi qu'une croix et pierre des Morts
- 1 croix à Corberon
- 5 croix à Mont-Saint-Jean
- 1 croix à La Villeneuve les Convers
- 1 croix à Gurgy-le-Château

Dans la plupart des cas, les travaux ont été confiés à de petites entreprises locales

Au vu des factures et de la bonne exécution des travaux, l'A.S.E.R.U. a participé financièrement dans la proportion de 10 % du montant des travaux

### + Un exemple de restauration et de mise en valeur d'une croix.

Place des feuillants à Fontaine-lès-Dijon.

#### *Contexte :*

Il s'agit d'une croix du xve siècle composée d'un fût octogonal reposant lui-même sur un socle de même forme qui s'appuie, actuellement, sur une base carrée.

L'ensemble est orienté à l'est.

A l'origine cette base carrée ne devait pas exister, mais la croix, avec son fût et son socle, devaient reposer sur des emmarchements octogonaux.

Au cours du démontage, cette disposition n'a pas été retrouvée.

Il a donc été décidé de restaurer cette croix en la lavant et en remplaçant les pierres abîmées.

La base carrée a été reconstituée.

#### *L'intervenant.*

Trois entreprises ont été consultées pour la restauration.

L'entreprise « La Construction » a remis une offre de 12.903,68 FF ; bien qu'elle soit « moins disante », elle a été éliminée parce qu'elle proposait une intervention incomplète.

Les entreprises Ducherpozat ( offre de 58.850,54 FF ) et Hory-Marçais,( offre de 57.888,00FF) proposent une intervention complète, cette dernière a été retenue comme « moins disante ».

Comme le montant des travaux était inférieur à 60.0000 FF, le maire n'était pas tenu à prendre une délibération.